GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros © 1986, 12-M-02 avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance Nordique	Tendance Méridionale
Résineux	R		
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)		
— — à pin rouge	R (Pr)		
— — à pin gris	R (Pg)		
— — à thuya (cèdre)	R (T)		
— — à pruche	R (Pu)		
— — à mélèze	R (L)		
— — (plantation)	P		
Pessière	E (épinette noire et/ou épin rouge occupent plus de 75% de la portie-tion.)	E (T)	
— — à thuya (cèdre)	E (Ru)		
— — à pruche	E (Pu)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)		
— — à pin rouge	E (Pr)		
— — à pin gris	E (Pg)		
— — à sapin et/ou épinette	E (S)		
— — (plantation d'épinette blanche)	E (P S)		
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (P E)		
— — (plantation de pin gris)	E (P g)		
— — (plantation d'épinette rouge)	E (P r)		
Sapinière	S		
— — le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)		
— — à thuya (cèdre)	S (T)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)		
— — à pin rouge	S (Pr)		
— — à pin gris	S (Pg)		
— — à pruche	S (Pu)		
— — à mélèze	S (Ru)		
— — (plantation de sapin baumier)	Sb		
Pinède à pin blanc	Pb		
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (Pr)		
— — — — (le mélèze occupent plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (R)		
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (T)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)		
— — — — avec mélèze	Pb (R)		
— — — — avec pin gris	Pb (Pg)		
— — — — avec pruche	Pb (Pu)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)		
— — — (plantation)	Pb p		
Pinède à pin rouge	Pr		
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)		
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (T)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — — avec mélèze	Pr (R)		
— — — — avec pin gris	Pr (Pg)		
— — — — avec pruche	Pr (Pu)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — — (plantation)	Pr p		
Pinède à pin gris	Pg		
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)		
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (T)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)		
— — — — avec mélèze	Pg (R)		
— — — — avec pin rouge	Pg (Pr)		
— — — — avec pruche	Pg (Pu)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)		
— — — (plantation)	Pg p		
Cédrière	C		
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (T)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— — à mélèze	C (R)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)		
— — à pin rouge	C (Pr)		
— — à pin gris	C (Pg)		
— — à pruche	C (Pu)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— — (plantation de thuya)	T(N) p		
Pruchière	Pu		
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (Pu)		
— — à thuya (cèdre)	Pu (T)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)		
— — à mélèze	Pu (R)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (Pb)		
— — à pin rouge	Pu (Pr)		
— — à pin gris	Pu (Pg)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)		
— — (plantation)	Pu p		
MÉLÈZIN	Mu		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Mu (Mu)		
— — à épinette noire	Mu (E)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Mu (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Mu (Pb)		
— — à pin gris	Mu (Pg)		
— — à pruche	Mu (Pu)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Mu (S)		
— — (plantation de mélèze européen)	Mu E p		
— — (plantation de mélèze japonais)	Mu J p		
— — (plantation de mélèze hybride)	Mu L p		

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance Nordique	Tendance Méridionale
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	Fi Pg	Fi Pg (F)	Fi Pg (R)
— — — — — avec pin blanc	Fi Pb	Fi Pb (F)	Fi Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	Fi Pr	Fi Pr (F)	Fi Pr (R)
— — — — — avec résineux	Fi R	Fi R (F)	Fi R (R)
— — — — — avec sapin	Fi S	Fi S (F)	Fi S (R)
Bouleaux blancs et/ou bouleaux noirs avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (F)	Bb E (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (F)	Bb E (R)
— — — — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb (F)	Bb Pb (R)
— — — — — avec pin gris	Bb Pg	Bb Pg (F)	Bb Pg (R)
— — — — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr (F)	Bb Pr (R)
— — — — — avec résineux	Bb R	Bb R (F)	Bb R (R)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux	Bj R	Bj R (F)	Bj R (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	Ft Pb	Ft Pb (F)	Ft Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	Ft Pr	Ft Pr (F)	Ft Pr (R)
Peupleraies avec sapin	Pe S	Pe S (F)	Pe S (R)
— — — — — avec épinette	Pe E	Pe E (F)	Pe E (R)
— — — — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (F)	Pe Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (F)	Pe Pr (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	Pe E R	Pe E R (F)	Pe E R (R)
— — — — — avec résineux	Pe R	Pe R (F)	Pe R (R)
Cédrières avec résineux	Cd R	Cd R (F)	Cd R (R)
Érablières avec résineux	Er R	Er R (F)	Er R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (F)	M Ft (R)
— — — sur station humide	M Ft h	M Ft h (F)	M Ft h (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F		
— — d'essences intolérantes	Fi		
— — d'essences tolérantes	Ft		
— — d'essences mélangées	Fm		
— — (plantation)	Fp		
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb		
— — à bouleaux jaunes	Bj		
Peupleraies	Pe		
Érablières	Er		
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er Bb		
— — à bouleaux jaunes	Er Bj		
— — à peupliers	Er Pe		
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er Ft		
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft		
Plantation d'érable à sucre	Er S p		
— — de bouleau blanc	Bb p		
— — de bouleau jaune	Bj p		
— — de peuplier	Pe p		
— — de peuplier hybride	Pe H p		
— — de tilleul d'Amérique	Ti p		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ss
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	Cp
Coupe partielle en damier	Cd
Coupe partielle par bande	Cb
Coupe partielle plus épaisseur légère	Cpg
Épaisseur légère	Eg
Épaisseur lourde	Ep
Brûlis partiel	Brp
Coupe totale	Ct
Brûlis	Br
Coupe totale	Ct
Épaisseur sévère	Es
Pâturage	P
Pionnière	P

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes

⊖ 1 à 50%	⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Coupe totale	ct
Épaisseur sévère	es
Pâturage	p
Pionnière	p

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	1,5m	2	3	4	7m	5	6m	6
A — 80%	A1		A2	A3	A4		A5		6
B — 60%	B1		B2	B3	B4		B5		6
C — 40%	C1		C2	C3	C4		C5		6
D — 25%	D1		D2	D3	D4		D5		6

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE — CLASSES	THÈS DE	FORÊT ÉTAGÉE — CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans		70-30(ans) 30-70 (ans)
30 "	21-40 "	30 "	30-50 "
50 "	41-60 "	50 "	50-80 "
70 "	61-80 "	80 "	80-50 "
90 "	81-100 "	90 "	50-70 "
120 "	101 et plus	120 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans.
Vieuxinéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 30 et 70 ans.
Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 30 et 70 ans.
Autres peuplements, majorité des tiges en plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	Gaulon
Moyenne	31 à 50%	^
Forte	51 à 70%	^^
Abrupte	71 % et plus	^^^

Superficie entourée de pentes > 70 % ⊕

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (4) C5 cp 50m ⊖
- S — déforestation
- (4) — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- cp — code de l'origine
- 50m — perturbation
- — classe de hauteur
- — classe de densité
- — sous groupe d'essences
- — groupement d'essences

R C5 cr 60 D1
- R — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- cr — code de l'origine
- 60 — classe de hauteur
- D1 — classe de densité
- — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. GROUPE-CONSEIL BOCHE LTÉE
SIGNATURE : Denis Rochette

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1989-90
Année de publication : 1991
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/1/90
Déclinaison magnétique : 2°5' ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	9
Unité de gestion	95-3
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	2
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	17 04
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	357 00*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	—
Municipalité	97900
Division de recensement	3
Municipalité	1
Cadastre	
Parcelle	6458*
Région écologique	12 O*
Municipalité régionale de comté	M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-M-6	12-M-7	12-M-8
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
12-M-3	12-M-2	12-M-1
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
12-L-14	12-L-15	12-L-16

12 M/2 N.E.